RÈGLEMENT DU CONCOURS

1. Organisation et durée

L'asbl La Pensée et les Hommes, dont le siège social est établi à l'Avenue Victoria 5, 1000 Bruxelles, enregistrée sous le numéro BE 0 408 395 338, organise un concours intitulé « L'intelligence artificielle : entre questions et perspectives ».

Le concours débutera le 7 avril 2025 et sera **clôturé le 30 novembre 2026**.

La participation au concours est gratuite et sans obligation d'achat et implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

2. Modalités de participation

Le concours est ouvert à toute personne physique majeure résidant en Belgique, à l'exception du personnel de la société organisatrice et de toute personne ayant participé à la réalisation du concours, ainsi que de leurs familles.

Il n'est autorisé qu'une seule participation par personne.

Le concours consiste en la rédaction d'un texte original et inédit sur le thème « Patrimoine et identités : quelles pertinences ? » de minimum 8500 caractères.

Les textes doivent être envoyés par courriel en pièce jointe au format Word ou PDF à l'adresse media@lapenseeetleshommes.be, avec mention du nom, du prénom et de l'adresse du participant.

3. Désignation des gagnants

Le jury, composé des administrateurs de l'asbl *La Pensée et les Hommes*, procédera, au cours du mois de décembre, à la lecture de tous les textes anonymisés. Les critères de sélection seront le respect de la thématique et la qualité de la formulation. Le classement des trois premiers textes sera établi par vote au sein du Conseil d'administration et proclamé au mois de janvier 2026.

Chaque lauréat sera averti de son prix par un courriel personnalisé, issu du secrétariat de l'association.

En cas d'absence d'un lauréat lors de la cérémonie officielle de remise des prix, le prix attribué sera considéré comme perdu et ne pourra être réclamé ultérieurement.

4. Prix

- Le premier prix à gagner est le montant de 300 euros, ainsi qu'un abonnement PDF à la revue de *La Pensée et les Hommes*.

- Le deuxième prix est le montant de 250 euros, ainsi qu'un abonnement PDF à la revue de *La Pensée et les Hommes*.
- Le troisième prix est le montant de 50 euros, ainsi qu'un abonnement PDF à la revue de *La Pensée et les Hommes*.

Les textes considérés comme pertinents seront publiés sur le site internet de l'association, dans la catégorie Toiles@penser. Les textes des trois lauréats seront en outre publiés dans la revue « Francs-Parlers 2025 ».

Dans ce cadre, l'auteur du texte proposé au concours accepte de céder à l'éditeur de manière non exclusive l'ensemble des droits de reproduction et de communication de l'article publié.

5. Responsabilités

Le responsable du concours est la société organisatrice.

Le concours n'est en aucun cas associé aux réseaux Facebook, Instagram, X, Bluesky ou LinkedIn. Le concours n'est pas géré ni sponsorisé par ces réseaux.

6. Traitement des données

Les données à caractère personnel seront traitées conformément au RGPD et à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Les informations communiquées dans le cadre de la participation au concours sont à destination de l'organisateur et sont utilisées uniquement pour les besoins, l'organisation et la gestion du concours et notamment pour la remise des prix.

7. Réclamation

En cas de litige, à défaut d'accord entre le participant et la société organisatrice, les juridictions bruxelloises sont compétentes.